

Postface

C'est à la fois un plaisir et une redoutable tâche de se voir confier le soin d'écrire quelques lignes après cette brillante mosaïque d'« Éclats de patrimoine », de « Fragments » et d'« Échos d'archives » contenue dans ce volume.

Les premières pages soulignent pertinemment les grandes qualités d'organisateur et de réformateur du président Isbled. En effet, il proposa de mettre sous la même bannière la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne (SHAB) et la Fédération des sociétés historiques de Bretagne (FSHB). Cette Fédération regroupe actuellement vingt-quatre sociétés qui déploient leurs activités sur les cinq départements de la Bretagne historique. Le site internet Bretagne Histoire présente chacune d'entre elles. Si certaines comptent moins des 100 inscrits, la majorité a entre 200 et 500 membres et quatre attestent de 500 à plus de 1 000 sociétaires ! C'est dire si l'histoire, le patrimoine et l'archéologie sont mobilisateurs. En 2024, ce sont 11 328 adhérents qui fréquentent nos sociétés. Réunies en collège depuis 2018, ces dernières tiennent à manifester leur reconnaissance à celui qui a porté une constante attention à leur développement et à leur fonctionnement. Rappelons son souhait d'impliquer les sociétés locales dans l'organisation des congrès de la SHAB qui se tiennent chaque année dans un département différent. Et puis, lors de l'emblématique congrès du centenaire, une table ronde réunissant des présidents et deux experts a montré leur originalité et leur unité. Le thème en était « Les sociétés historiques et la protection du patrimoine ». À cette occasion, un observateur extérieur, délégué général du Comité des travaux historiques et scientifiques, a souligné que leur implication dans le paysage breton apparaît comme indéniable, indispensable et reconnue.

En parfaite coordination avec notre président, le collège des Sociétés historiques a fédéré nos associations qui ne cessent d'être des maillons de la mémoire dans chacun de leur territoire. Partager et transmettre est l'objectif de ces passeurs. Assidûment au service de la connaissance et de la valorisation de la Bretagne historique, elles organisent des rassemblements, mobilisent des conférenciers, publient des mémoires, des annales, des bulletins, des carnets, emmènent leurs sociétaires en excursion. Le fonctionnement en réseau nourrit cette chaîne bretonne de férus de l'histoire et du patrimoine. Les sociétés échangent leurs publications et partagent leurs pratiques éditoriales, se conseillent et s'informent sur les conférenciers et leurs thématiques. Ces relations ne se limitent pas aux présidents ou administrateurs, mais concernent

aussi les sociétaires qui se déplacent en autocar pour aller découvrir un territoire, reçus par leurs homologues qui rendront la pareille quelques mois après.

Sous l'impulsion de Bruno Isbled, le délégué du collège s'est vu confier la représentation de la SHAB/FSHB au Conseil culturel de Bretagne, l'assemblée consultative créée en 2009 par le conseil régional de Bretagne. Cette instance est consultée sur toutes les questions relatives à l'identité culturelle de la Bretagne et à son rayonnement. Le représentant siège dans la Commission 3, Patrimoine, sports, tourisme. À ce titre, il a participé aux travaux donnant lieu à publication : *Archives privées d'intérêt patrimonial. Dénomination des voies et lieux publics, préconisation. Pratique instrumentale, chant, danse et conte : une transmission en danger – enjeux et propositions.*

« Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va », écrivait Sénèque à son ami Lucilius. Breton du littoral, je reformule ainsi la parole du philosophe : « Il n'est pas de bon vent pour celui qui ne sait dans quel port il veut entrer ». Assurément Bruno a été un capitaine accompli qui a su mobiliser ses équipages et conduire notre nef dans de bons ports.

Bons vents à lui !

Jean-Luc BLAISE

Délégué du collège des Sociétés historiques au comité de la SHAB/FSHB
Représentant de la SHAB/FSHB au Conseil culturel de Bretagne